

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 31 octobre 2018

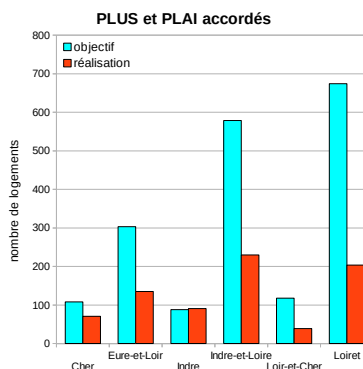
Service Bâtiment,
Logement et Aménagement
Durables
Département Logement et
Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale (principale + complémentaire)



REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 255	527	42%	615	243	40%
Cher	64	37	58%	44	34	77%
<i>dont CA Bourges</i>	26	25	96%	30	30	100%
Eure-et-Loir	214	94	44%	89	41	46%
Indre	50	65	130%	38	26	68%
Indre-et-Loire	426	166	39%	153	64	42%
<i>Tours Métropole Val de Loire</i>	276	66	24%	99	30	30%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	150	100	67%	54	34	63%
Loir-et-Cher	76	29	38%	42	10	24%
Loiret	425	136	32%	249	68	27%
<i>dont Orléans Métropole</i>	250	48	19%	186	26	14%
<i>dont CD Loiret</i>	175	88	50%	63	42	67%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Les objectifs de la programmation régionale 2018 portent sur 1 870 logements PLUS/PLAI, dont 164 PLAI en structure.

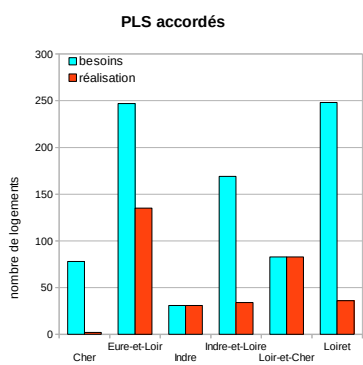
Bourges Plus a instruit la totalité de ses dossiers.

L'Indre et le conseil départemental du Loiret ont financé les deux tiers de leur objectif.



REGION	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	346	113	446	191	64	17
Cher	76	0	2	2	0	0
<i>dont CA Bourges</i>	76	0	2	2	0	0
Eure-et-Loir	30	30	173	105	44	0
Indre	0	0	31	31	0	0
Indre-et-Loire	0	0	150	17	19	17
<i>Tours Métropole Val de Loire</i>	0	0	114	17	18	16
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	0	0	36	0	1	1
Loir-et-Cher	83	83	0	0	0	0
Loiret	157	0	90	36	1	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	61	0	70	17	1	0
<i>dont CD Loiret</i>	96	0	20	19	0	0
Réserve régionale	-229 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Le contingent 2018 est légèrement supérieur à celui de 2017 avec 627 prêts PLS.

L'instruction des demandes d'agréments PLS se poursuit, 321 agréments ont déjà été délivrés.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

L'éco-prêt à taux zéro



	Nombre d'offres émises Eco PTZ			Variation (2016-2017)
	2016	2017	2018 S1	
Cher	118	85	36	-28,0%
Eure-et-Loire	182	191	70	4,9%
Indre	103	118	43	14,6%
Indre-et-Loire	178	211	50	18,5%
Loir-et-cher	175	163	59	-6,9%
Loiret	250	332	87	32,8%
CENTRE	1006	1100	345	9,3%
FRANCE	22 666	24 009	10 582	5,9%

Source SGFGAS

L'éco-prêt à taux zéro est un prêt réglementé aidé par l'État pour le financement des travaux de réhabilitation énergétique des logements. Le montant de l'éco-prêt qui a, la plupart du temps, les caractéristiques d'un prêt à la consommation affectée, est plafonné à :

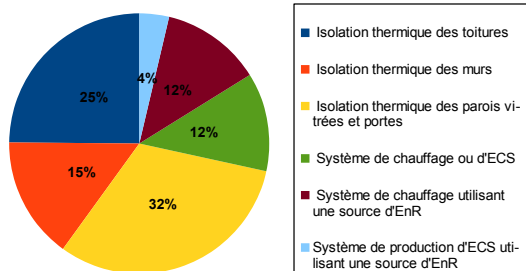
- 20 000 € s'il finance un bouquet de deux actions de rénovation énergétique,
 - 30 000 € s'il finance au moins trois actions de rénovation ou bien un ensemble de travaux d'amélioration de la performance globale d'un logement, mesuré par un expert thermicien,
 - 10 000 € s'il finance une installation d'assainissement non collectif (ANC) peu consommatrice d'énergie.
- L'éco-prêt peut être individuel (consenti à un particulier) ou, depuis janvier 2015, collectif (consenti à un syndicat de copropriété).

Pour 2017, le nombre d'éco-PTZ a progressé, plus fortement en région Centre-Val de Loire, qu'à l'échelle nationale. Le montant moyen du prêt est resté stable, avec 16 858 €, légèrement inférieur au niveau national (17 980 €)

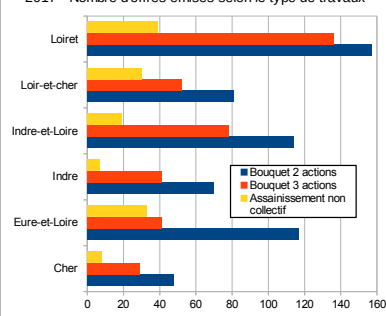
Concernant le type de logement, l'éco-PTZ concerne majoritairement des propriétaires (92,6%), des maisons individuelles (96,3%), avec une répartition assez équilibrée en tiers entre les années de construction (avant 1949, 1949-1974 et après 1975)

Enfin, les travaux concernent dans plus des deux tiers des cas des travaux d'isolations (toiture, murs et portes)

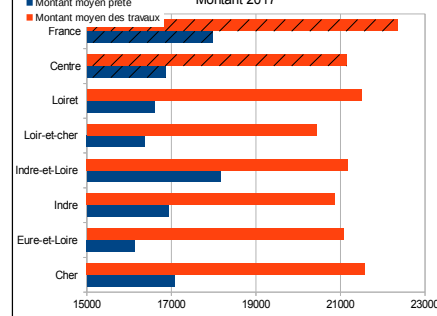
Type de travaux



2017 - Nombre d'offres émises selon le type de travaux



Montant 2017

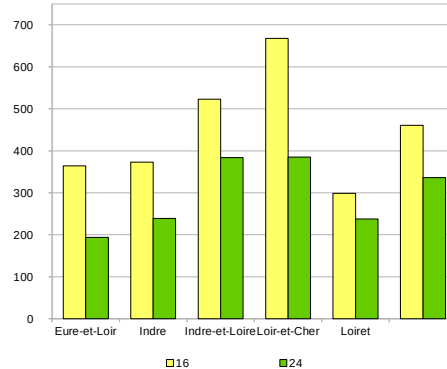


Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 688	1 776	66%
Cher	364	194	53%
<i>dont CA Bourges</i>	52	41	79%
Eure-et-Loir	373	239	64%
Indre	523	384	73%
Indre-et-Loire	668	385	58%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	230	115	50%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	438	270	62%
Loir-et-Cher	299	238	80%
Loiret	461	336	73%
<i>dont Orléans Métropole</i>	100	116	116%
<i>dont CD Loiret</i>	361	220	61%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



2/3 de l'objectif régional du programme Habiter Mieux est réalisé à fin octobre.

Les réalisations sont plus avancées par rapport à octobre de l'année dernière (+ 621 logements).

Orléans Métropole a dépassé son objectif initial.

L'Indre a déjà engagé le plus gros volume de dossiers avec 384 logements, représentant un taux de réalisation de 73 %, alors que le Loir-et-Cher et l'agglomération de Bourges présentent les taux d'engagement les plus avancés avec respectivement 80 et 79 %.

Aides aux propriétaires occupants

	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	890	709	80%	2 460	1 659	67%	200	60	30%
Cher	181	114	63%	318	150	47%	42	22	52%
<i>dont CA Bourges</i>	16	24	150%	47	36	77%	3	3	100%
Eure-et-Loir	113	70	62%	338	227	67%	31	4	13%
Indre	159	124	78%	488	353	72%	31	19	61%
Indre-et-Loire	203	178	88%	618	369	60%	43	7	16%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	67	45	67%	212	113	53%	13	1	8%
<i>dont CD Indre-et-Loire</i>	136	133	98%	406	256	63%	30	6	20%
Loir-et-Cher	97	108	111%	274	233	85%	24	2	8%
Loiret	137	115	84%	424	327	77%	29	6	21%
<i>dont Orléans Métropole</i>	28	24	86%	89	115	129%	7	1	14%
<i>dont CD Loiret</i>	109	91	83%	335	212	63%	22	5	23%

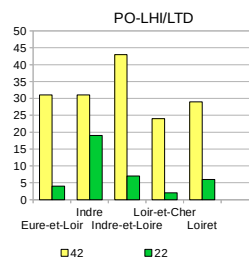
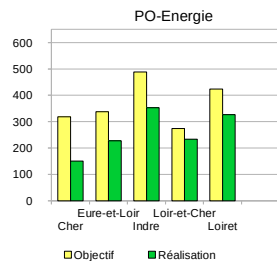
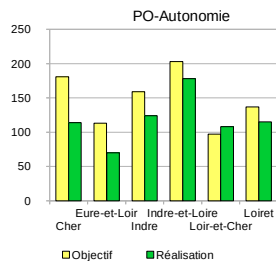
Au niveau des dossiers d'adaptation des logements à la perte d'autonomie, les territoires de la CA de Bourges et du Loir-et-Cher ont dépassé leur objectif initial.

Le taux de réalisation régional est de 80 %.

Les engagements de dossiers de rénovation énergétique de logements de propriétaires occupants progressent de 18 % par rapport au mois dernier.

Seulement 1/3 des dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé sont engagés au niveau de la région.

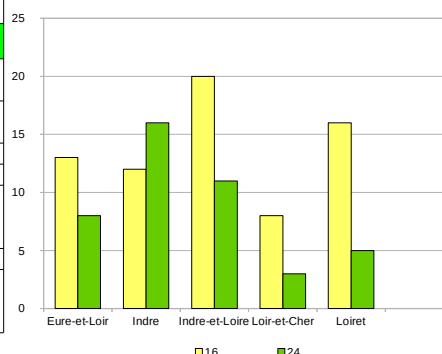
Les territoires du Cher (Etat) et de l'Indre sont les plus avancés avec 19 logements financés chacun.



Aides aux propriétaires bailleurs

	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	85	67	79%
Cher	16	24	150%
<i>dont CA Bourges</i>	3	2	67%
Eure-et-Loir	13	8	62%
Indre	12	16	133%
Indre et Loire	20	11	55%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	10	1	10%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	10	10	100%
Loir-et-Cher	8	3	38%
Loiret	16	5	31%
<i>dont Orléans Métropole</i>	6	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	10	5	50%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Concernant les dossiers de propriétaires bailleurs (toutes interventions comprises), le taux de réalisation régional est de 79 %. Le Cher (Etat) et l'Indre ont dépassé leur objectif initial.